

qu'un aussi beau génie que le sien s'applique à combattre le génie de l'Empereur au lieu d'employer sa magnifique parole à expliquer les hauts faits qui ont trop ébloui pour n'avoir pas besoin d'explications. Il résulterait d'une telle association d'immenses avantages pour l'éducation des masses, pour le triomphe même de la liberté ; car on aura beau faire, la mémoire de l'Empereur s'associera toujours dans l'esprit des peuples avec les immenses progrès obtenus par la Révolution française (19) ».

En parlant ainsi, Louis-Napoléon travaillait moins pour la vérité de l'histoire que pour son avenir politique.

Au reste Lamartine avait assez de grandeur dans l'âme pour ne pas arracher à la France l'héritage de gloire dont Napoléon l'avait magnifiquement dotée ; son patriotisme caressait avec orgueil ce rêve de monarchie universelle que l'Empereur avait réalisé pour le drapeau français. On le vit bien lorsque, en 1847, l'ancien roi de Westphalie, Jérôme, saisit la Chambre des députés d'une pétition, pour obtenir l'abrogation de la loi de bannissement qui le frappait, lui et ses enfants. Lamartine promit un vote favorable :

« Je ne suis pas suspect, écrivait-il à Jérôme, de partialité pour la gloire même du gouvernement impérial quand il a fait oublier, à force de génie et de splendeur, à la France ce qu'elle se devait à elle-même de garanties et de droits populaires ; mais je suis de ceux qui professent le culte des grandes mémoires, qui pensent qu'en les répudiant, les nations répudient une partie de leur nationalité morale. Je suis aussi de ceux qui pensent que la patrie doit le prix du sang versé pour elle par ceux qui marchaient à la tête sur tous nos grands champs de bataille ; enfin, je suis de ceux qui pensent que l'ostracisme qui est appliqué à un nom et non à un crime n'est plus de notre temps. A tous ces titres je voterai en faveur de la pétition que vous me faites l'honneur de me recommander (20) ».

V

Deux fois encore Lamartine eut l'occasion de s'expliquer publiquement sur Napoléon : d'abord en 1851, dans son *Histoire de la Restauration* ; puis en 1859, dans son *Cours familier de littérature* (21).